

Le Président de l'Université

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, R. 719-51 à R. 719-112 ;

Vu le Code des statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu la délibération n°CA009-2020 en date du 12 mars 2020 relative à l'élection de Mme Nathalie DEBSKI en qualité de Vice-présidente transformation pédagogique ;

Vu la délibération n°CA015-2020 en date du 12 mars 2020 relative à la délégation de compétence du conseil d'administration au Président de l'Université d'Angers,

A R R E T E :

Article 1^{er} - Dans le domaine du pilotage

Délégation de signature est donnée à Mme Nathalie DEBSKI, Maîtresse de conférences, Vice-présidente transformation pédagogique, pour signer, au nom du Président et dans le périmètre de ses attributions :

- Les convocations, les ordres du jour et les procès-verbaux du Comité de pilotage (COFIL) du LabUA.

Article 2 – Dans le domaine des contrats et conventions autre que personnels

Délégation de signature est donnée à Mme Nathalie DEBSKI pour signer, au nom du Président et dans le périmètre de ses attributions :

- Contrats de cession de droits d'auteur "intervention filmée" et "enregistrement en cours".

Article 3 - Dans le domaine administratif

Délégation de signature est donnée à Mme Nathalie DEBSKI, pour signer, au nom du Président, la correspondance dans le périmètre de ses attributions.

Article 4 – Tout document signé en application de la présente délégation doit comporter sous la signature de son auteur la mention en caractères lisibles de ses nom, prénom et qualité ainsi que la mention « pour le Président, par délégation ». Toute subdélégation de signature par le délégataire est prohibée.

Article 5 - Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la date de signature.

Article 6 - – Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au registre des actes administratifs de l'université d'Angers.

Fait à Angers en format électronique.

Le délégant,
Christian ROBLÉDO
Président de l'université
Signé

Destinataires : Directeur général des services, Intéressée, Cellule institutionnelle (Registre des actes administratifs), Agent comptable.